

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Ce cours vise tout d'abord à effectuer « une réflexion sur le processus créateur ». Les étudiants seront donc amenés à discuter non seulement des textes produits, mais surtout des démarches et des différentes étapes de leur création. Et puisque ce « cours se destine aux étudiants qui souhaitent élaborer et développer un texte de création », l'objectif principal sera bien sûr la remise finale d'un texte long, un projet d'envergure, qui sera amorcé durant le trimestre.

Des étudiants devront présenter des textes chaque semaine, selon un horaire établi au premier cours. Au total, chaque étudiant aura remis cinq textes. Chacun de ces textes sera relié au projet final. Sans être des esquisses du texte principal, ils effectueront une sorte d'exploration du travail : expérimenter le projet dans un genre différent, dans une perspective autre, une contrainte supplémentaire, etc. Il s'agit d'aborder le projet sous plusieurs angles. Au lieu de concevoir le processus créateur comme un parcours linéaire, nous le considérerons comme multidimensionnel.

Les étudiants devront aussi rédiger trois commentaires critiques de textes d'autres étudiants, toujours selon un horaire précis. Chaque séance comprendra une brève présentation théorique afin de nourrir la réflexion créatrice et de fournir quelques contraintes à la rédaction des travaux.

Il sera important de participer aussi aux ateliers, à la fin de certains cours, qui donneront l'occasion aux étudiants d'expérimenter l'écriture selon des circonstances imposées.

La présence au tout premier cours est très importante, car nous établirons l'horaire et je vous expliquerai le fonctionnement du cours.

2. BIBLIOGRAPHIE

De courts textes, ou extraits, serviront à nourrir la réflexion. Des bibliographies seront fournies selon la matière présentée en classe. Certains documents seront déposés sur Studium. Il sera important de le consulter avant chaque séance.

3. ÉVALUATION

Textes hebdomadaires (total 5) : 35 %

Travail long : 35 %

Trois commentaires : 20 %

Présence et participation aux séances : 10 %